

POSTULAT : Pour une déchetterie responsable.

Qui n'a jamais jeté un appareil, une table, un livre ou un jouet à la déchetterie alors qu'ils auraient pu encore être utilisables ?

Que ce soit par manque de place, par manque de temps ou par simplicité ou encore dans le cas d'un déménagement cela fini souvent détruit. Pourquoi ne pas mieux valoriser ces objets et diminuer nos déchets ? Le recyclage local et direct pourrait être intégré au nouveau projet de déchetterie intercommunale dès 2022.

Les objets seraient déposés volontairement par les habitants et seraient disponibles gratuitement pour tous les usagers. Bien évidemment seuls les objets admissibles selon le règlement de la déchetterie seraient éligibles.

ARGUMENTS

- Un tel dispositif existe déjà à la déchetterie de Troistorrents, par exemple.
- Les objets étant donnés par les usagers cela ne pose aucun souci au niveau du règlement communal.
- La charge de travail pour le personnel de la déchetterie ne serait que très peu augmentée.
- Les projets déjà réalisés ailleurs démontrent que la quantité de déchets à charge des Municipalités diminue grâce à cette approche.

EXEMPLE ET CHIFFRES

Smicval Market - le réemploi et l'échange entre usagers sont mis à l'honneur.

Ce qui n'a plus d'utilité pour les uns peut en avoir pour les autres !

À la façon d'un supermarché inversé, on donne les objets ou matières dont on n'a plus l'utilité et on prend ce que l'on souhaite, gratuitement !

Des résultats très encourageants !

+ de 85 % de recyclage

-60% de déchets enfouis

En 1an, c'est plus de 1000 tonnes de produits qui ont été échangés, plutôt que jetés.

Source : <https://www.smicval.fr/smicval-market/>

CONCLUSION

Ce postulat demande que le Conseil communal étudie la création d'un espace dédié à la dépose d'objets encore utilisables au sein de la déchetterie et soumette ses conclusions ainsi que ses propositions au Conseil général.

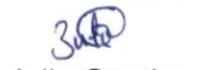

Benoit Wiblé


Florine Carron


Célia Polo


Madeleine Carron-Müller


Brigitte Seydoux


Julie Günther


Adrien Pinho


Jérôme Borgeat


Christophe Thétaz


Mathieu Bessero-Belti